

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-674 DU 09 DECEMBRE 2004
Chargeant Monsieur **Ahamed AKOBI**, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'intérim de Monsieur **Lazare SEHOUETO** Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, pour compter du jeudi 09 décembre 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU Le Décret n° 2003-209 du 12 Juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 09 décembre 2004, Monsieur **Ahamed AKOBI**, Ministre des Travaux Publics et des Transports, lors de l'absence de Monsieur **Lazare SEHOUETO**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2004

Par le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6, AN 4, CC 2, CS 2, CES 2, HAAC 2, SGG 4,
DC/MIL 2, Ministères 20, JO 1.